



FLORENCE HARRIS

Votre conseillère départementale

Bulletin d'information
Numéro 1 - septembre 2022

“

Chaque jour **l'écart se creuse entre celles et ceux qui exploitent le travail des autres et pillent notre planète et celles et ceux qui peinent à boucler les fins de mois.** Ces derniers temps, des milliers de familles de notre département ont subi l'inflation qui n'a fait que comprimer encore plus les budgets des foyers les plus précaires. Pour nous, l'horizon ne s'éclaircit pas.

Nombre d'exécutifs, qu'ils soient locaux ou nationaux, ne s'alarment pas de cette situation. Il est pourtant urgent d'agir. Et parce que **je suis convaincue qu'un autre chemin existe**, je me suis présentée à vous en juin 2021. Professionnelle de santé et riche d'une expérience de militante syndicale, je n'avais jusqu'alors jamais envisagé d'exercer de mandat politique. Grâce à votre mobilisation, je peux désormais vous représenter dans l'Assemblée départementale, où je sié debate avec les trois autres élu·e·s du groupe *La Vienne en Transition*.

Sur la base du programme qui nous a porté·e·s – un programme progressiste qui entend défendre les valeurs démocratiques, sociales et écologiques – je m'attache à avancer des propositions pour améliorer le quotidien des habitant·e·s de notre département, autant qu'à combattre les injustices.

Si les premiers mois de mandat ont été difficiles, c'est moins en raison de l'exigence de la fonction qu'à cause des obstructions répétées par la majorité départementale de droite. Je combats autant que je le peux son discours, revendiqué ouvert et moderne, mais qui se heurte à la réalité des actes.

C'est pour mettre la lumière sur tout cela et pour rendre compte de mon activité que je vous fais parvenir cette première infolettre.

En attendant de vous retrouver le 22 septembre pour un bilan d'étape auquel vous êtes chaleureusement convié·e·s, je vous souhaite une bonne lecture.

- Florence Harris

”

À VOS AGENDAS !

Rendez-vous le **22 septembre 2022**, à 19h, à la maison de quartier SEVE, 11 boulevard Saint-Just. Ce sera l'occasion de faire le bilan sur une année de mandat passée et d'échanger sur vos besoins et vos idées.



Salimata Moussa
Remplaçante

« Lors de la campagne électorale de 2021, les candidat·e·s remplaçant·e·s ont activement contribué à l'élection des titulaires. Et puis après, ils et elles n'ont plus de responsabilités pendant la mandature, si ce n'est remplacer le ou la titulaire si celui-ci ou celle-ci quitte son poste. Florence Harris et moi nous rencontrons régulièrement, mais je n'ai aucun moyen de me libérer sur mon temps professionnel pour étudier les dossiers. Il faudrait un statut de l'élu·e et de l'élu·e remplaçant·e qui leur donne réellement les moyens de continuer à s'investir et travailler ensemble. »

LA MAJORITÉ DE DROITE A DE "GRANDS PROJETS", MAIS POUR QUOI FAIRE ?

Des besoins immenses

Depuis mon élection, je me rends régulièrement auprès des citoyen·e·ne·s, des agent·e·s du Département, des travailleur·euse·s, des associations. **Ce sont leurs retours, leurs cris d'alarme qui nourrissent mes prises de position.** Ils-elles me le rappellent à chaque fois que je les rencontre : les besoins sont immenses. Les services départementaux et les structures financées par le Département sont sous-dotés en personnel, en moyens matériels ; certaines infrastructures sont vieillissantes, vétustes, parfois dangereuses ; les associations de solidarité sont de plus en plus sollicitées, sans qu'elles ne puissent répondre face à l'ampleur de la demande.

Avant d'être élue, si j'avais connaissance de certaines des défaillances de la politique départementale, je n'en imaginais encore ni l'ampleur, ni les mécanismes.

Des priorités à revoir

Les élu·e·s de la majorité disent qu'ils-elles mènent une « politique pragmatique ». Ils-elles attribuent leurs échecs à les seules pressions de l'État sur les finances des collectivités locales. **Par cela, ils-elles évacuent toute responsabilité politique.** Pourtant, ils-elles font des choix.

La majorité départementale rogne sur l'action sociale, l'embauche de personnel, et même sur le service départemental d'incendie et de secours (pour chacun de ces postes, les budgets alloués sont nettement en deçà de la moyenne des départements). **Ils-elles se servent du surplus dégagé pour financer leurs "grands projets", témoins d'une politique spectacle, en décalage complet par rapport aux besoins des habitants.** L'Arena du Futuroscope en est l'exemple le plus criant.

Construction d'un ascenseur au collège de Saint-Jean-de-Sauves	Arena du Futuroscope
7 ans de retard... pour l'instant !	Livrée avec deux mois d'avance.
Relève directement de la compétence du département.	Ne relève pas de la compétence directe du département.
Coût estimé de 39 000€.	12 millions d'€ par le département, (Soit 307 ascenseurs !).
L'ascenseur est une <u>obligation légale</u> . Son absence a empêché des collégiens d'assister aux cours pendant des mois.	Des spectacles chers et les bénéfiques pour un gestionnaire privé.

↪ Comparez vous-même ! ↪

Communication bien ficelée et opacité interne cultivée

Pour soutenir une telle politique, une seule solution : l'appuyer par une communication bien ficelée. Chaque année, le Département dépense des dizaines de milliers d'euros pour diffuser sa propagande dans un magazine envoyé dans chacun des foyers du territoire. La majorité ne manque par ailleurs aucune occasion pour gagner en visibilité, peu importe le coût, peu importe l'utilité véritable ; par exemple en faisant passer la flamme olympique sur notre territoire, pour la modique somme de 180 000€ (près de 5 ascenseurs !).

En parallèle, la majorité cultive une opacité interne **afin de restreindre les marges de manœuvre de l'opposition** : par exemple, contrairement à nombre d'autres collectivités, nos moyens informatiques ne nous permettent pas de faire des recherches dans la base de données des décisions des années passées. Comment, alors, appréhender correctement les enjeux des choix que nous avons à faire ?

La majorité entrave même le travail en commission, notamment en portant à notre connaissance les ordres du jour au dernier moment, en nous donnant les dossiers en séance, sans que nous ne puissions creuser les sujets en profondeur. Et pour que nous ne puissions pas porter à l'attention du public l'ambiance hostile à notre égard lors des sessions départementales, les séances publiques ne sont pas retransmises.



Il est même arrivé qu'on interrompe mes prises de parole en assemblée au prétexte que j'abordais un sujet de portée nationale !

Nous avons voté **CONTRE** le projet de délibération sur la fixation des tarifs de la restauration scolaire dans les collèges du département car nous sommes **POUR une véritable tarification sociale** grâce à une modulation selon le quotient familial.

Nous avons également voté **CONTRE** le projet de délibération sur la sectorisation des collèges car nous sommes **POUR plus de mixité et des classes moins surchargées**. L'évolution de la démographie scolaire n'est pas anticipée et, malgré la construction d'un nouveau collège, des classes restent toujours surchargées dans plusieurs établissements. Le projet voté conforte par ailleurs le cloisonnement entre les secteurs les plus aisés et les plus pauvres de Grand Poitiers.

Nous avons voté **CONTRE** la proposition de budget de la majorité départementale car nous ne partageons pas leur vision pour le Département. Nous sommes **POUR un budget plus solidaire, plus engagé sur les questions environnementales**, et moins sur des "grands projets" à rebours des enjeux de notre époque et au profit du capital.

Nous nous sommes positionné·e·s **CONTRE** la motion concernant la construction d'une autoroute de Poitiers à Limoges pour une multitude de raisons : artificialisation de terres, coût exorbitant pour les habitants, privatisation par une concession, inadéquation aux besoins de déplacement des habitants qui réclament la multimodalité des transports, suppression de la gratuité des déviations de bourgs existantes. Nous sommes **POUR une route sûre et gratuite et des transports en commun efficaces**.

Nous nous sommes positionné·e·s **CONTRE** le projet de protocole des "bassines" approuvé par la majorité départementale, car il n'apporte pas assez de garanties et n'a pas été discuté en commission agriculture. Il pourrait porter atteinte à l'environnement au lieu d'encourager une transformation profonde du modèle agricole. Nous sommes **POUR une gestion démocratique et publique de l'eau** avec un véritable projet de territoire pour garantir et prioriser les différents usages de l'eau tout en préservant la ressource.

Le département est la collectivité de première ligne pour assurer la solidarité. Pourtant, les services sont en tension permanente par manque de moyens matériels et humains. Action sociale, enfance, MNA, famille, autonomie (vieillesse et handicap, MDPH) : tous sont touchés. Parallèlement, les agent-e-s sont épuisé-e-s et démoralisé-e-s car se retrouvant dans l'incapacité de remplir leur mission. Il est urgent d'agir pour le progrès social.

Le département a aussi son rôle à jouer pour l'environnement. Il a notamment en charge la gestion des espaces naturels sensibles et contribue, avec les autres collectivités territoriales, à la politique de l'eau. À cet égard, la Vienne aurait dû s'opposer au projet d'autoroute Poitiers-Limoges, comme elle aurait dû dire « non » au protocole des "bassines".

Mais au-delà des compétences définies, il n'y a pas de sujet de politique nationale dont le Département ne puisse se saisir. Il doit avoir pour rôle d'alerter les responsables politiques nationaux, mais aussi d'expérimenter. Une des mesures phares de notre campagne était la création de **centres publics de santé** par le conseil départemental. J'en débats régulièrement en commission santé. Je défends aussi la **sécurité sociale de l'alimentation** en commission agriculture et ruralité.

La sécurité sociale de l'alimentation est un dispositif qui aurait vocation à assurer une alimentation de qualité pour toutes et tous, chez des producteur.ice.s locaux.les bien rémunér.e.s dans le respect de l'environnement.

Sur le terrain, toujours

Militante syndicale depuis plus de 15 ans, je participe toujours aussi activement aux mouvements sociaux. J'ai pris part à la manifestation contre la fermeture des urgences de Montmorillon. J'ai par ailleurs alerté à plusieurs reprises le Conseil Départemental à propos de la situation catastrophique dans laquelle se trouvent les services sociaux du Département. Plusieurs fois, j'ai relayé la voix des travailleur-euse-s des Fonderies du Poitou.

Chaque conseil.ler.ère départemental.e dispose de 15 places offertes pour le Futuroscope. J'ai décidé d'en faire bénéficier le Secours Populaire au cours d'une sortie cet été.



© Edouard Daniel, nrpc

CARAVANE DES SPORTS : JE NE LÂCHERAI PAS

Le département de la Vienne compte 19 cantons. La caravane des sports fait étape dans 14 d'entre eux, deux fois par an. Pour l'ensemble des 5 cantons de Poitiers il n'y a qu'un seul passage à chaque période. **Le canton de Poitiers-3 n'y a pas droit. Pour quelle raison ?** Selon la majorité départementale, qui n'a pas peur de la mauvaise foi, les jeunes de Poitiers auraient déjà assez d'offres sportives. Moins surprenant quand on sait que ce sont ses habitant-e-s qui sont les moins disposé-e-s à voter pour les candidat-e-s de la majorité départementale de droite. C'est injuste, voire discriminatoire pour les jeunes de Poitiers et je continuerai de le dénoncer.

Motion pour le service de cardiologie de Châtelleraut

J'ai alerté le Conseil Départemental à propos de la fermeture du service de cardiologie de l'hôpital de Châtelleraut et demandé à faire passer une motion pour qu'il soit rouvert. Cette motion a été votée à l'unanimité.

Une motion est une prise de position officielle du Département.

Sauver le journal des collégien-ne-s de Châtelleraut

La ville de Châtelleraut a subitement mis un terme aux subventions destinées à l'édition d'un journal rédigé par les élèves de la section journalisme du collège Descartes. Considérant le faible montant (2 000€), j'ai suggéré au Conseil Départemental qu'il accorde cette subvention. Demande rejetée au prétexte que le collège pourrait prélever sur son fonds de roulement alors même que les établissements manquent déjà de moyens. Le Département veut-il vraiment aider les jeunes à devenir citoyen-ne-s ?

Pour un cheminement doux à Poitiers Ouest

Je me suis associée à la mobilisation de militant-e-s communistes, d'élu-e-s locaux-ales, d'ancien-ne-s candidat-e-s aux élections départementales de l'ouest de Poitiers et de Biard pour qu'un cheminement doux (vélo + piétons) permette enfin aux usager-ère-s du complexe Saint-Nicolas d'y accéder **en sécurité autrement qu'en voiture**. Grand Poitiers étudie la réalisation d'un aménagement dans son plan vélo programmé pour les prochaines années. Il pourrait être prolongé vers le collège Joséphine Baker de Vouneuil-sous-Biard. Je resterai vigilante sur la question.

LE FONDS CANTONAL D'ANIMATION LOCALE

Les conseil.lers.ères départementaux de la Vienne disposent d'une enveloppe budgétaire pour **soutenir les associations** et autres structures de leur canton (projet, fonctionnement, sorties). Depuis que mon binôme et moi sommes en fonction, nous avons décidé d'attribuer des aides aux structures suivantes : les maisons de quartier Le local, la M3Q, le Toit du Monde, SEVE, le comité de quartier de Saint-Eloi, le comité de quartier du Pont-Neuf, le secours populaire français de la Vienne, le FSE du collège Jean Moulin, la classe SEGPA de 5è du collège Jean Moulin, le football club de Beaulieu, le chant des Feuillants, le cercle philosophique et littéraire de Blossac, des classes de 4e et de 3e du collège Henri IV, l'APAPTIF, l'association artistique Plein Feux et l'association POITCAST.



Inauguration du centre d'incendie et de secours de Saint-Eloi le 2 octobre 2021

Au conseil d'administration du SDIS 86

Administratrice du service départemental d'incendie et de secours de la Vienne, je reste vigilante sur les moyens qui sont alloués aux sapeurs-pompiers. Présente à leurs côtés lors des portes ouvertes des centres, lors de l'assemblée générale de l'union départementale des sapeurs-pompiers, je salue les valeurs de solidarité, de courage et de dévouement dont ils et elles font preuve chaque jour, au service de la population.

En tant que conseillère départementale, je siége :

- Au conseil d'administration du Collège public Jean Moulin à Poitiers (titulaire) ;
- Au conseil d'administration du Lycée d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole "Kyoto" à Poitiers (suppléante) ;
- Au conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) (titulaire) ;
- À la Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité (CCDSA) (titulaire) ;
- Au Comité de pilotage du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP) (titulaire) ;
- À la Commission consultative des services publics locaux (titulaire) ;
- À la Commission départementale chargée de dresser la liste annuelle des jurés et la liste spéciale des jurés suppléants (titulaire) ;
- À la Commission départementale consultative des gens du voyage (suppléante).

Au Conseil Départemental, je suis membre de :

- La Commission permanente ;
- La commission Agriculture et ruralité ;
- La commission Action Sociale, Enfance, Famille / Santé ;
- La commission Relations internationales ;
- La commission des Finances.

Permanences d'élue

Rencontrez-moi, une fois par mois, à ma permanence, à la mairie de quartier de Saint-Eloi (15 Av. de la Fraternité, 86000 Poitiers), sur rendez-vous au 06 17 55 09 42

Prochaines sessions

Les prochaines séances de commission permanente auront lieu les 15 septembre, 20 octobre et 24 novembre 2022.

La prochaine session départementale examinant une décision modificative du budget aura lieu la semaine du 19 septembre 2022.

Le budget sera examiné le 24 novembre (orientations budgétaires) et pendant la semaine du 12 décembre 2022 (budget).



Élu·e·s La Vienne en transition au Conseil départemental

informations et rendez-vous :



[06 17 55 09 42](tel:0617550942)



contact@vienne-en-transition.fr



www.vienne-en-transition.fr
www.florenceharris.fr

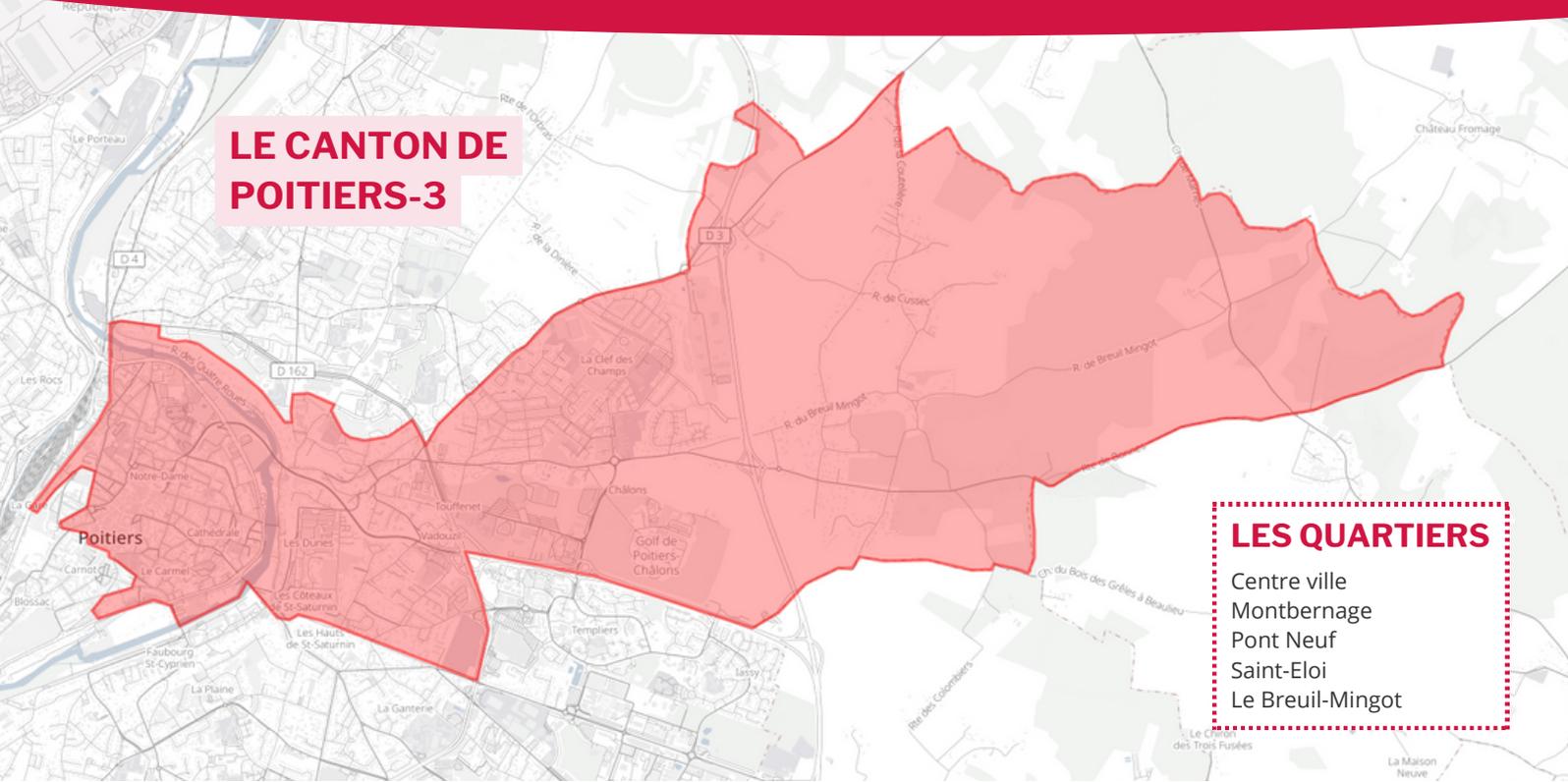
Retrouvez-moi sur les réseaux sociaux :



@floharris86



LE CANTON DE POITIERS-3



LES QUARTIERS

Centre ville
Montbernage
Pont Neuf
Saint-Eloi
Le Breuil-Mingot